2017

MISEB STRATEGIQUE

PLAN D'ACTIONS

ORGANISATION & PILOTAGE

Fiche n° 1 LE CADRE DE L'ACTION

Fiche n° 2 LE FONCTIONNEMENT DE LA MISEB

Fiche n° 3 LA GOUVERNANCE

PRIORITÉS RELATIVES À LA POLITIQUE DE L'EAU

Fiche n° 4 ➲ L'état des masses d'eau

Fiche n° 5 ➲ Les outils de planification

➲ La mise en œuvre du programme de mesures du SDAGE pour l'atteinte du bon état écologique :

1- La gestion de la pollution ponctuelle et diffuse

Fiche n° 6 • Assainissement

Fiche n° 7 • Industrie

Fiche n° 8 • Agriculture

Fiche n° 9 • Programme d'action nitrates

Fiche n° 10 • Les phytosanitaires

Fiche n° 11 • La protection des captages d'eau potable

Fiche n° 12 • La baignade en eau douce

2- La gestion des milieux aquatiques

Fiche n° 13 • Les cours d'eau, mise en œuvre de la loi sur l'eau

Fiche n° 14 • La restauration de la continuité écologique

Fiche n° 15 • Les altérations morphologiques des cours d'eau

Fiche n° 16 • La préservation des zones humides

3- La gestion quantitative de la ressource

Fiche n° 17 • Gestion quantitative

Fiche n° 18 • Les plans d'eau

Fiche n° 19 • Les mares de chasse

4- La protection du littoral et les usages du milieu marin

Fiche n° 20 • Les masses d'eau littorales

Fiche n° 21 • La directive cadre stratégie pour le milieu marin

Fiche n° 22 • Les usages de baignade

Fiche n° 23 • Les usages de pêche à pied

Fiche n° 24 • Les usages de la conchyliculture

Fiche n° 25 • l'extraction des granulats marins

Fiche n° 26 • Les travaux en milieu marin et le dragage portuaire

MISEB STRATEGIQUE

	PRIORITÉS RELATIVES À LA POLITIQUE DE LA BIODIVERSITÉ
Fiche n° 27	1- La mise en œuvre de NATURA 2000
Fiche n° 28	2- La protection des espèces protégées
Fiche n° 29	3- La création et la gestion des espaces naturels protégés
Fiche n° 30	4- La police de la pêche des poissons migrateurs
Fiche n° 31	5- Les espèces exotiques envahissantes
Fiche n° 32	6- La trame verte et bleue
Fiche n° 33	7- La biodiversité marine et la surveillance des aires marines protégées
Fiche n° 34	8- La gestion des sangliers
	PRIORITÉS RELATIVES À LA PRESERVATION DU CADRE DE VIE
Fiche n° 35	1-Publicité, enseignes et préenseignes